



Clôture livret a: justificatif de revenus demandé ?

Par Jeanne_

Bonjour,

J'ai entamé une procédure de clôture de livret A à la banque postale ce jour. Un conseiller m'a recontacté en me demandant un justificatif de revenus.

J'ai pourtant fourni à l'agence: justificatif de domicile, CNI, IBAN du compte récepteur dans ma banque.

La question, étant: pourquoi et est-ce une demande légale ?

Toutes les sources sur le net indiquent que ma démarche aurait dû être considérée complète, au vu des documents fournis. A aucun moment m'a t'on demandé ce fameux justificatif au guichet.

Par ailleurs je suis à la retraite, je n'ai aucun problème à montrer patte blanche pour ce document mais la démarche me semble étrange.

Qu'en est-il ?

Merci à vous,

Bien cordialement,

Par yapasdequoi

Bonjour,

C'est très bizarre en effet.

La banque doit suivre la réglementation.

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2365]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2365[ur]

Vous pouvez fermer votre livret A à tout moment en envoyant un courrier à votre banque ou en vous déplaçant à votre agence.

Vous devez préciser les références du livret A et le numéro de compte où doivent être déposées les sommes restant sur le livret.

L'établissement doit effectuer la clôture dans les 15 jours ouvrés: Jour effectivement travaillé dans une entreprise ou une administration. On en compte 5 par semaine. de la réception de la demande.

Pour pouvoir prouver la date de réception de la demande par la banque, il faut envoyer le courrier en recommandé ou demander un accusé de réception au guichet.

Cette demande n'a-t-elle pas pour but de vous proposer un autre placement ou produit bancaire ? Un LEP ?

Par Jeanne_

Je vous remercie,

effectivement la règle est la même pour tous.

Je lui ai demandé le document officiel motivant sa demande.

Sinon, le délai légal des 15 jours devra être observé.

A voir,